

**MASTER Sciences de la Terre,
de l'Univers et de l'Environnement**
Semestre 2

**Comment sensibiliser les sportifs individuels
littoraux aux enjeux environnementaux sur le site
Natura 2000 « Marais breton, baie de Bourgneuf, île
de Noirmoutier et forêt de Monts » ?**



Sports nautiques libres, Bernaches cravantes, Bécasseaux Sanderling, et dune embryonnaire sur le site Natura 2000 cité.

Par
Alix GOIMARD

Tuteur : Julie AYCAGUER
Association pour le Développement du Bassin Versant de la Baie de Bourgneuf

Université Lille Nord de France

Année 2012-2013



Résumé :

La sensibilisation des usagers du littoral à ses enjeux est la première étape de préservation de son environnement. Le site Natura 2000 « Marais Breton, Baie de Bourgneuf, Ile de Noirmoutier et forêt de Monts » (Vendée et Loire-Atlantique), qui comprend un patrimoine riche, nécessite des actions de préservation des dunes, habitats de laisses de mer, vasières et récifs d'Hermelles, mais aussi des oiseaux nicheurs, ou migrateurs. Cette protection est d'autant plus importante que le site présente un attrait touristique et que sa fréquentation estivale se décuple.

Cette étude vise à trouver un moyen de sensibilisation des pratiquants de sports nautiques ou d'estran aux enjeux environnementaux. En effet, le Document d'Objectifs (DOCOB) du site évalue cette démarche de sensibilisation comme un enjeu fort. Des actions à destination des clubs sportifs et fédérations ont déjà été entreprises mais il reste à sensibiliser les sportifs individuels qui fréquentent de façon notable le site tout au long de l'année.

Pour y parvenir, un groupe de travail a été mis en place et a facilité la rencontre des acteurs sportifs et environnementaux, des services de l'Etat et des communes concernées. L'enquête de 150 pratiquants libres au moyen d'un questionnaire permet de connaître les habitudes et les zones de pratique des sportifs. Traduites en carte, les informations collectées ont été croisées avec les enjeux environnementaux du site pour définir des cartes d'interactions. Un plan de communication a été construit avec le groupe de travail sur la base de l'analyse des enquêtes et des cartes d'interactions. Il permet de définir les messages de sensibilisation les plus importants, les vecteurs de communication (Internet, magasins de matériel...) et les outils à construire (film, flyers...).

Sommaire

RESUME :	- 1 -
INTRODUCTION	- 3 -
I. LA SENSIBILISATION DES SPORTIFS LITTORAUX, UN ENJEU POUR LA BAIE DE BOURGNEUF	- 4 -
I.1. PRESENTATION DE L'ADBVBB ET DU RESEAU NATURA 2000.....	- 4 -
I.1.1. <i>Présentation</i>	- 4 -
I.1.2. <i>Le réseau Natura 2000</i> :	- 4 -
I.2. LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX DU SITE NATURA 2000.	- 5 -
I.2.1. <i>Préservation des habitats et espèces du site</i>	- 5 -
I.2.2. <i>Dérangements environnementaux</i>	- 6 -
II. METHODOLOGIE	- 7 -
II.1. UNE BASE DE TRAVAIL : LA CONCERTATION	- 7 -
II.2. LE TRAVAIL DE TERRAIN : ENQUETE DES SPORTIFS ET OBSERVATIONS.....	- 7 -
II.3. CARTOGRAPHIE	- 8 -
II.4. INVENTAIRE DES REGLEMENTATIONS	- 8 -
II.5. PLAN DE COMMUNICATION.....	- 9 -
II.5.1. <i>Synthèse des outils existants sur le site Natura 2000</i>	- 9 -
II.5.2. <i>Le travail des fédérations</i>	- 10 -
II.5.3. <i>Méthodologie pour construire le plan de communication.</i>	- 11 -
III. SYNTHESE DES RESULTATS	- 12 -
III.1 COMPTAGES	- 12 -
III.2 ENQUETES ET ANALYSES	- 13 -
III.2.1. <i>Informations générales concernant les pratiquants</i>	- 14 -
III.2.2. <i>Réglementation et fédérations</i>	- 18 -
III.2.3. <i>Environnement</i>	- 21 -
III.2.4. <i>La communication</i>	- 24 -
III.2.5. <i>Conclusion des enquêtes et analyses</i>	- 26 -
III.3 CARTOGRAPHIE	- 27 -
III.4. PLAN DE COMMUNICATION : OUTILS RETENUS ET DIFFUSION	- 29 -
III.4.1. <i>Les messages</i>	- 29 -
III.4.2. <i>Le film de sensibilisation</i>	- 29 -
III.4.3. <i>La plaquette</i>	- 30 -
III.4.4. <i>Les panneaux de communication</i>	- 30 -
III.4.5. <i>Les ambassadeurs de spot</i>	- 30 -
III.4.6. <i>Le dossier pédagogique</i>	- 30 -
III.4.7. <i>La diffusion des supports de communication</i>	- 31 -
CONCLUSION	- 32 -
BIBLIOGRAPHIE ET REFERENCES	- 33 -

Introduction

Le Document d'Objectifs (DOCOB) Oiseaux du site Natura 2000 « Marais breton, Baie de Bourgneuf, île de Noirmoutier et forêt de Monts » en Vendée et Loire-Atlantique a ciblé comme enjeu fort la sensibilisation des sportifs nautiques et littoraux aux enjeux environnementaux. Afin de réaliser cet objectif, l'Association pour le Développement du Bassin Versant de la Baie de Bourgneuf (ADBVB) a mené une réflexion en 2011 en partenariat avec la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS), la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) et les élus de l'île de Noirmoutier. Le but de cette coopération était de s'inscrire dans un appel à projet lancé par le ministère des sports et l'Agence des Aires Marines Protégées (AAMP) pour la création d'un réseau de communication entre sportifs et acteurs environnementaux via un financement LIFE (L'Instrument Financier pour l'Environnement).

Ce partenariat n'a pas pu aboutir mais l'ADBVB a souhaité poursuivre la démarche de sensibilisation des sportifs à l'environnement, par le biais de ce stage d'une durée de cinq mois, sur tout le site Natura 2000 afin de remplir la mission du DOCOB.

Les sportifs libres sont ciblés car il s'agit là d'individus qui ne bénéficient pas toujours des informations et des actions éducatives des fédérations. De plus, ces sportifs ont une pratique nomade et peuvent choisir comme point de départ de leur activité n'importe quel accès à la plage, ce qui n'est pas le cas des pratiques encadrées qui ont des zones attitrées.

En outre des rencontres ont déjà eu lieu entre l'animatrice Natura 2000 et les principales écoles de pratique de sport nautique du site. Un des objectifs du stage est aussi de consolider les liens avec ces professionnels.

Les autres missions et responsabilités du stage sont les suivantes :

- définir les zones de pratiques de sports nautiques en individuel et caractériser leurs pratiques à partir d'observations de terrain, de rencontres d'acteurs du monde du sport et d'une centaine d'enquêtes de sportifs,
- déterminer et cartographier les principaux enjeux environnementaux littoraux (repositoires de marée haute, nidification d'oiseaux...) en hiver et été, à partir de données existantes, d'entretiens avec les associations naturalistes...
- déterminer les potentielles zones d'interactions négatives entre enjeux environnementaux et pratiques sportives,
- créer un plan de communication et en réaliser les principaux outils (messages de bonnes pratiques, flyers, diffusion sur les sites Internet et forums...)

Mon travail a été suivi par un groupe de travail spécifique réunissant les acteurs du site liés à la problématique.

Après une présentation de l'Association pour le Développement de Bassin Versant de la Baie de Bourgneuf et de ses objectifs, je détaillerai les enjeux que présente le site Natura 2000 et les études faites sur les dérangements environnementaux. Ensuite, j'exposerai la méthodologie choisie et la synthèse des principaux résultats concernant les enquêtes, les cartes réalisées et le plan de communication.

I. La sensibilisation des sportifs littoraux, un enjeu pour la Baie de Bourgneuf

I.1. Présentation de l'ADBVB et du réseau Natura 2000

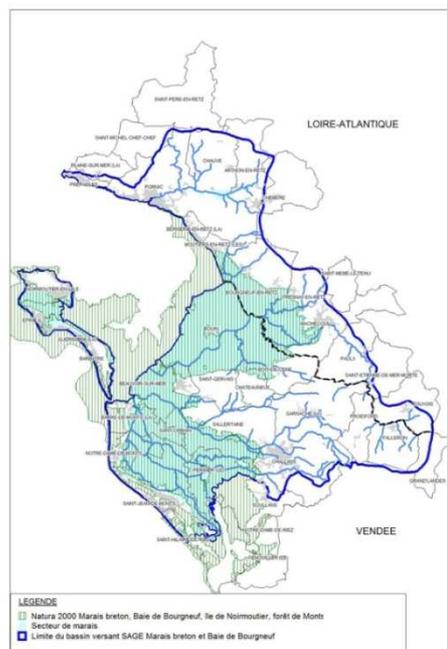
I.1.1. Présentation

L'association a été fondée en 1989, et regroupe les 41 communes du bassin versant de la baie de Bourgneuf (17 en Loire-Atlantique et 24 en Vendée).

Les missions de l'ADBVB sont les suivantes :

- la préservation des richesses naturelles de ce territoire par l'animation de la gestion du site Natura 2000,
- l'animation d'un Observatoire de la qualité de l'Eau,
- la rédaction et la mise en œuvre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux et l'animation de ses outils opérationnels (Contrats de la Région et de l'Agence de l'Eau).

Figure 1 : Territoire de compétences de l'association (création : ADBVB)



Le périmètre concerné par mon intervention dans le cadre de ce stage se définit par la partie littorale et d'estran du site Natura 2000 (Cf. Figure 1) soit les 9 communes littorales de la Baie de Bourgneuf (de Pornic à Noirmoutier en l'île) et les 5 communes atlantiques de la Barre de Monts à Saint Gilles Croix de Vie.

I.1.2. Le réseau Natura 2000 :

Natura 2000 est un réseau de sites écologiques européens s'appuyant sur deux directives :

- la Directive Oiseaux de 1979 ayant pour but la protection des oiseaux sauvages et des milieux dont ils dépendent,
- la Directive Habitats de 1992 ayant pour but la conservation et la restauration des habitats naturels européens.

Les états membres doivent désigner des sites sur leur territoire afin de conserver les espèces et les habitats naturels listés par ces directives. Ainsi apparaissent les « Zones de Protection Spéciale (ZPS) » relatives à la Directive Oiseaux, et les « Zones Spéciales de Conservation (ZSC) » relatives à la Directive Habitats. L'ensemble de ces zones définissent le réseau Natura 2000.

Les actions d'un site Natura 2000 sont guidées par le document d'objectifs (DOCOB), rédigé par l'ensemble des acteurs du site réunis en un comité de pilotage. Le décret du 20 novembre 2001 indique que ce document contient :

- « les objectifs de développement durable du site destinés à assurer la conservation et, s'il y a lieu, la restauration des habitats naturels et espèces ainsi que la sauvegarde des activités économiques, sociales et culturelles qui s'exercent sur le site. »
- « des propositions de mesures de toute nature permettant d'atteindre ces objectifs ».

I.2. Les enjeux environnementaux du site Natura 2000.

I.2.1. Préservation des habitats et espèces du site

La zone Habitat du site gérée par l'association de la Baie de Bourgneuf s'étend sur 53.300 ha. Il suffit d'y ajouter les zones cultivées et une partie de la forêt des Pays de Monts pour obtenir la zone Oiseaux de 57 000 ha. La partie littorale, qui nous intéresse, comprend une succession d'écosystèmes d'intérêt communautaire :

- la dune grise, très sensible au piétinement, est un habitat prioritaire car rare et qui abrite le Cynoglosse des dunes.
- la dune blanche et la dune embryonnaire sont très fragiles et jouent un rôle déterminant dans la protection des terres face aux grandes marées. On y retrouve diverses plantes halophiles telles que l'oyat, ou bien le chiendent.
- l'habitat des laisses de mer et la plage, lieu d'alimentation de nombreux limicoles, mais aussi de ponte pour certaines espèces protégées telles que le Gravelot à collier interrompu (le site Natura 2000 compte de 26 à 40 couples). L'habitat des laisses de mer (plantes de haut de plage qui se développent grâce au substrat issu de la décomposition des algues) permet aussi le stockage du sable pour la formation dunaire.
- l'estran, qui accueille près de 35.000 oiseaux hivernants dans la Baie de Bourgneuf, est constitué de zones boueuses ou sableuses découvertes à marée basse. On y retrouve les herbiers de zostère, lieu d'alimentation de nombreux poissons.
- les récifs d'Hermelles, formés par un ver marin tubicole, sont un habitat rare. Notre site Natura 2000 contient le second plus grand récif d'Hermelles d'Europe, situé à Barbâtre. On en retrouve aussi sur Bouin, La Barre-de-Monts et la Bernerie-en-Retz, communes du site.

Sur le site Natura 2000 de nombreuses activités sont pratiquées. Les activités hors-saison sont majoritairement professionnelles (pêcheurs, écoles de voile / kite...) avec quelques pratiquants libres de sports nautiques et des enjeux en grande partie concentrés dans la Baie de Bourgneuf. La période printemps-été voit les usages récréatifs côtiers arriver. Les sportifs sont de plus en plus nombreux jusqu'à l'été.

Par rapport à ces habitats et espèces et aux activités présentes sur le site, les enjeux retenus par les Documents d'Objectifs sont de concilier la préservation des dunes et des plages avec la fréquentation touristique et de partager l'espace entre les oiseaux et les usagers du littoral sur l'estran et les zones récifales afin de limiter les conflits d'usage.

La sensibilisation des sportifs individuels littoraux est décrite comme un enjeu fort. Ce projet s'inscrit dans une démarche plus globale de sensibilisation des usagers du site. En 2012, l'ADBVB a accueilli une stagiaire, Noëlie Debray, qui a étudié l'activité de pêche à pied récréative dans la baie. Il s'agit de ne pas stigmatiser une pratique littorale comme seule responsable d'un dérangement, et de mettre en avant cette notion de cumul des pratiques.

I.2.2. Dérangements environnementaux

Très peu d'études sur les interactions entre sportifs littoraux et avifaune ont vu le jour actuellement. Nicolas Le Corre, dans sa thèse sur « Le dérangement de l'avifaune sur les sites naturels protégés de Bretagne : état des lieux, enjeux et réflexions autour d'un outil d'étude des interactions hommes/oiseaux », présente l'évolution de la fréquentation des habitats par l'avifaune lors des activités professionnelles et récréatives de l'homme. Le kite-surf et la planche à voile, sont les deux seules activités nautiques dont les interactions avec l'avifaune ont été étudiées (Le Corre, 2009). Et sur le site d'étude de la Petite Mer de Gâvres, les interactions restent faibles à pleine mer quel que soit l'orientation du vent (Le Corre, 2009). La perte de fréquentation des habitats naturels par l'avifaune est majoritairement provoquée par un effet cumulatif des pratiques, car les risques d'interactions augmentent considérablement avec des pertes systématiquement supérieures à 10% (« Le cumul des activités », Le Corre, 2009).

L'Agence des Aires Marines Protégées (AAMP) a recensé dans un tableau (AMP. Référentiel pour la gestion des sites Natura 2000 en mer. Tome 1. 49) toutes les activités littorales récréatives et les interactions et pressions potentielles liées à chaque pratique et sur chaque type d'habitat et d'espèce d'intérêt communautaire. Ces données nous ont permis de lister les interactions qu'il est possible de rencontrer sur notre site Natura 2000.

La Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) de Vendée qui réalise des comptages de reposoirs de marée haute dans toute la baie de Bourgneuf a ponctuellement noté des dérangements d'oiseaux dus à la présence de sportifs littoraux (kite-surf, voiliers, jet-ski). Mes observations de terrain (6 jours) ne m'ont pas permis d'observer de dérangement.

Les différents dérangements environnementaux possibles (expliqués par la LPO et le tableau référentiel des AMP) par la pratique des sports nautiques et d'estran sont les suivants :

- provoquer l'envol et la fuite d'un groupe d'oiseaux en phase d'alimentation (estran).
- provoquer l'envol et la fuite d'un groupe d'oiseaux en phase de repos (reposoirs de marées hautes, dunes...).
- dégradation de l'habitat des laisses de mer et des pontes d'oiseaux nicheurs (Gravelot à collier interrompu).
- dégradation de la dune, notamment lors de la préparation du matériel.
- et dans une moindre mesure piétinement des récifs d'Hermelles ou des herbiers de zostères.

Il existe une problématique supplémentaire propre au site Natura 2000 de la Baie de Bourgneuf. En effet, la baie accueille plusieurs milliers de Bernaches cravants pendant l'hiver et il a été remarqué que la répétition des dérangements par les usagers du littoral provoque le départ de cette espèce de la Baie qui s'installe ensuite dans les zones agricoles entre Beauvoir-sur-Mer et Bourgneuf-en-Retz et se nourrit des pousses de blé et d'orge. Les agriculteurs concernés ont souhaité qu'une information soit faite aux écoles de kite-surf et aux pratiquants libres.

II. Méthodologie

II.1. Une base de travail : la concertation

Un groupe de travail a été créé pour optimiser l'efficacité de l'étude. Les participants sont les communes et communautés de communes du littoral du site Natura 2000 « Marais breton, Baie de Bourgneuf, Ile de Noirmoutier et forêt de Monts », les représentants d'associations de défense de la nature (LPO), les éducateurs sportifs, et les services de l'Etat.

Le premier groupe de travail s'est réuni le 25 avril 2013 où nous avons exposé la méthodologie et les objectifs du stage. Il était important de faire valider la démarche par les acteurs concernés, et que chacun trouve un intérêt dans l'objectif recherché et s'approprie la démarche. Chaque avis et proposition du groupe de travail a été étudié et pris en compte pour la poursuite de l'étude.

Un second groupe de travail s'est réuni le 1^{er} juillet pour présenter les résultats intermédiaires. Une restitution finale est prévue pour septembre ou octobre.

Le groupe de travail ne touchant pas tous les intéressés de l'étude, que ce soit par manque de disponibilité ou à cause de la distance, il est important d'aller directement à la rencontre des acteurs afin de les intégrer dans le projet et de bénéficier de leurs connaissances sur les enjeux du site dans le cas d'acteurs environnementaux, ou bien sur la caractérisation des pratiques nautiques dans le cas d'acteurs sportifs. Des professionnels de la communication ont également été rencontrés. Au total 13 entretiens ont été menés.

II.2. Le travail de terrain : enquête des sportifs et observations

J'ai réalisé un questionnaire d'enquêtes (voir document annexe A1) qui a été amendé par le groupe de travail pour caractériser les pratiques de sports nautiques sur le littoral, ceci afin de mieux comprendre le comportement des sportifs pendant leur activité, mais aussi lors de la préparation et du rangement du matériel.

Une partie « informations générales » permet d'établir le profil de l'individu, et son lien avec le site.

Puis une partie sur les « habitudes du sportif avant/pendant/après la pratique » nous renseigne sur son comportement sur le site, mais aussi sur l'utilisation qu'il fait d'internet pour son organisation (forums, réseaux sociaux...), le but étant de lister les sites les plus fréquentés.

Enfin, une partie « environnement et réglementation » permet d'évaluer les connaissances du sportif en terme de réglementation, et d'évaluer l'intérêt qu'il porte à l'environnement.

En conclusion du questionnaire, la personne enquêtée nous fait part de son avis quant aux moyens de communication susceptibles de l'atteindre.

Les journées d'enquêtes dépendent principalement des marées et de la météo. Les choix de sortie sur le terrain s'effectuent au mieux trois jours à l'avance, quand les conditions sont les plus favorables à la pratique de tel ou tel sport. Par exemple, la pratique du char à voile nécessite une marée basse et du vent fort, alors que celle du motonautisme (jet-ski) nécessite un temps calme avec une marée plutôt haute pour que la cale de mise à l'eau ne soit pas totalement découverte.

Au début des enquêtes, les sorties terrain n'étaient pas prévues pour un sport en particulier, même si les jours de vent étaient privilégiés car ils intéressent la majorité des sportifs. Par la

suite, il est devenu nécessaire de viser certaines pratiques pour équilibrer la répartition des enquêtes en fonction du sport (équilibre du panel).

Les enquêtes ont été menées sur un maximum de « spots », en Vendée et Loire-Atlantique.

Un objectif de 150 questionnaires est prévu. 150 ont été réalisées à la mi-juillet, malgré des conditions moyennes pour la pratique sportive (printemps froid, été avec un vent moyen dépassant rarement les forces 3 à 4 mais ensoleillement favorable au jet ski...).

Il est impossible de questionner tous les sportifs présents sur un site. Soit ils sont trop nombreux (pendant la haute saison ou conditions très favorables), soit leur temps de pratique est long et sans pause, ce qui empêche une quelconque intervention auprès d'eux. Cependant, afin d'estimer la fréquentation d'un site, des comptages sont réalisés sur chaque spot de pratique visité à chaque sortie. Sur un lieu à enjeux, ce comptage sera une donnée importante.

II.3. Cartographie

La cartographie est le meilleur moyen de synthétiser nos données : départ et zones de pratiques, habitats, espèces...

Les données concernant les zones de pratique proviennent des observations de terrain, du résultat des enquêtes mais aussi des discussions avec les gérants de structures éducatives qui sont de très bons observateurs du lieu qui les entoure. Les cartes précisent les lieux de départ et la zone d'évolution, par type d'activité.

Les données environnementales utilisées sont issues des cartographies des Documents d'Objectifs Natura 2000 (principalement du DOCOB Oiseaux de 2009) et des résultats des comptages mensuels des oiseaux à marée haute en Baie de Bourgneuf par la LPO de Vendée, la LPO France, la Fédération départementale des Chasseurs de Vendée, l'ONCFS et la Communauté de communes de Noirmoutier.

Ces données ont été complétées par la Ligue pour la Protection des Oiseaux de Vendée, ainsi que par les gardes et conservateurs des réserves naturelles présentes sur le site Natura 2000 et par la Délégation à la Mer et au Littoral de Vendée (DML). Afin de confirmer la présence d'oiseaux et d'évaluer l'importance de l'enjeu, des observations de terrain à moyen-grand coefficient de marée ont été faites.

Des cartes ont été réalisées selon 2 périodes (octobre à mars / avril à septembre).

L'objectif final était de réaliser des cartes d'interactions en croisant la carte des pratiques et la carte des enjeux environnementaux, pour les 2 périodes. Des zones de sensibilité (faible à forte) aux pratiques sportives ont ainsi été définies.

II.4. Inventaire des réglementations

Une demande du premier groupe de travail était d'évaluer la connaissance des pratiquants en termes de réglementation nationale et municipale. Ceci est fait par le biais du questionnaire.

Il est donc intéressant d'intégrer la réglementation à la cartographie en affichant les zones de pratiques délimitées par les communes sur les cartes d'interactions. Ces données sont à prendre en compte dans le plan de communication pour permettre un rappel de la législation

auprès des sportifs et pour vérifier si la réglementation mise en place ne permet pas déjà la protection de certains espaces sensibles.

Pour y parvenir, une demande a été envoyée à chaque commune du littoral concernée afin de récupérer et synthétiser les données réglementaires. Les arrêtés ont été intégrés au SIG de l'ADBVBB.

II.5. Plan de communication

II.5.1. Synthèse des outils existants sur le site Natura 2000

Il existe sur le site Natura 2000 des outils de sensibilisation aux enjeux environnementaux mais qui ne sont pas ciblés pour les sportifs littoraux : plaquettes Natura 2000, plaquette sur la pêche à pied de loisir avec résumé des enjeux environnementaux de l'estran... Des panneaux (Cf. Figure 2) ont également été mis aux entrées de plage sur plusieurs communes pour évoquer le rôle des algues et de l'habitat des laisses de mer, la présence du Gravelot à collier interrompu...

Enfin des demi-journées de nettoyage des plages ou des interventions auprès des scolaires sur l'écosystème plage sont organisées.

En outre, il existe souvent aux entrées de plage un affichage des arrêtés municipaux mais la multiplicité des panneaux rend difficile la lecture.



Figure 2 : Exemple d'un panneau d'information. Notre-Dame-de-Monts. (Cliché ADBVBB)

Une seule action de communication récente a été menée à destination des sportifs littoraux par la LPO Vendée qui a édité un autocollant (Cf. Figure 3). Cet autocollant est distribué par la LPO aux sportifs lors de manifestations ou de rencontres.

Figure 3 : Sticker de sensibilisation des sportifs (LPO85)



Hors de notre site Natura 2000, diverses actions ont été menées, comme la mise en place de « fiches spots » pour le kite-surf en Basse-Normandie (voir document annexe A2), mais aussi de panneaux d'avertissements ou d'explications pour des zones particulières comme des lieux de nidifications (Cf. Figure 4, panneau d'avertissement)



Figure 4 : panneaux d'avertissement zone de nidification

II.5.2. Le travail des fédérations

Il est important de recenser les actions de sensibilisation mises en place par les différentes fédérations afin de s'en inspirer sans recréer des supports existants.

La Fédération Française de Voile (FFV) :

- diffusion d'une plaquette sur l'environnement dans les clubs et écoles (voir document annexe A3).
- mise en place d'un volet environnement dans la formation des moniteurs, mais aussi dans le carnet de suivi d'expérience du stagiaire (Cf. Figure 5).

Figure 5 : Page du carnet de suivi des expériences de pratiques et environnementales du stagiaire FFV

Remarque : Il s'agit de la page « niveau 1 », chaque niveau (5 au total) comprend son propre volet environnement.



La Fédération Française de Vol Libre (FFVL) :

- signature d'une convention de partenariat avec les Aires Marines Protégées en 2012 et d'une convention de partenariat avec la LPO pour permettre une réflexion sur les

actions possibles dans le but de favoriser la cohabitation entre des espèces sensibles et les sports de nature de la FFVL.

- création d'une Charte environnementale de la FFVL.
- publications via le magazine de la fédération.
- « Educ'en Ciel » auprès des enfants, programme de sensibilisation du jeune public aux sports de nature de la FFVL.
- panneaux d'informations près des clubs de la fédération (voir document annexe A4).
- mise en place d'un volet environnement dans la formation des moniteurs,
- affiche sur le respect de l'environnement (voir document annexe A4).

La Fédération Française de Canoë-Kayak (FFCK) :

- convention entre la FFCK et le Ministère du Développement Durable (MEDDTL) pour la préservation de l'espace naturel, la mise en place d'un réseau de « gardiens », l'insertion de l'environnement dans la formation des moniteurs, et pour la sensibilisation des adhérents de la FFCK et du public.
- participation aux initiatives océanes de la Surfrider-Foundation (nettoyage des plages et des rivières).
- mise en place d'un réseau d'alerte pour la nature (système d'information en cas de dégradation environnementale).

La Fédération Française de Char à Voile (FFCV) :

- Mise en place d'un volet environnement dans le livret de suivi du pilote.
- Mise en place d'un panneau d'information propre au char.
- Création d'un dossier environnement

Actuellement aucune information environnementale n'a été recensée sur le site de la Fédération Française de Motonautisme.

II.5.3. Méthodologie pour construire le plan de communication.

Outre l'inventaire de la communication existante, le plan de communication s'appuie sur :

- l'analyse des enquêtes (supports utilisés et supports souhaités par les sportifs),
- les entretiens avec les professionnels de la communication et les membres du groupe de travail.
- la rencontre de quelques gérants de magasins de matériel.

Pour diffuser cette communication il convient également de référencer les destinataires de cette communication:

- les forums de pratiquants
- les sites météo,
- les associations de pratiquants,
- les magasins de matériel les plus fréquentés,
- les manifestations locales liées aux sports littoraux,
- les sites Facebook et Internet des mairies, offices de tourisme, hébergeurs...

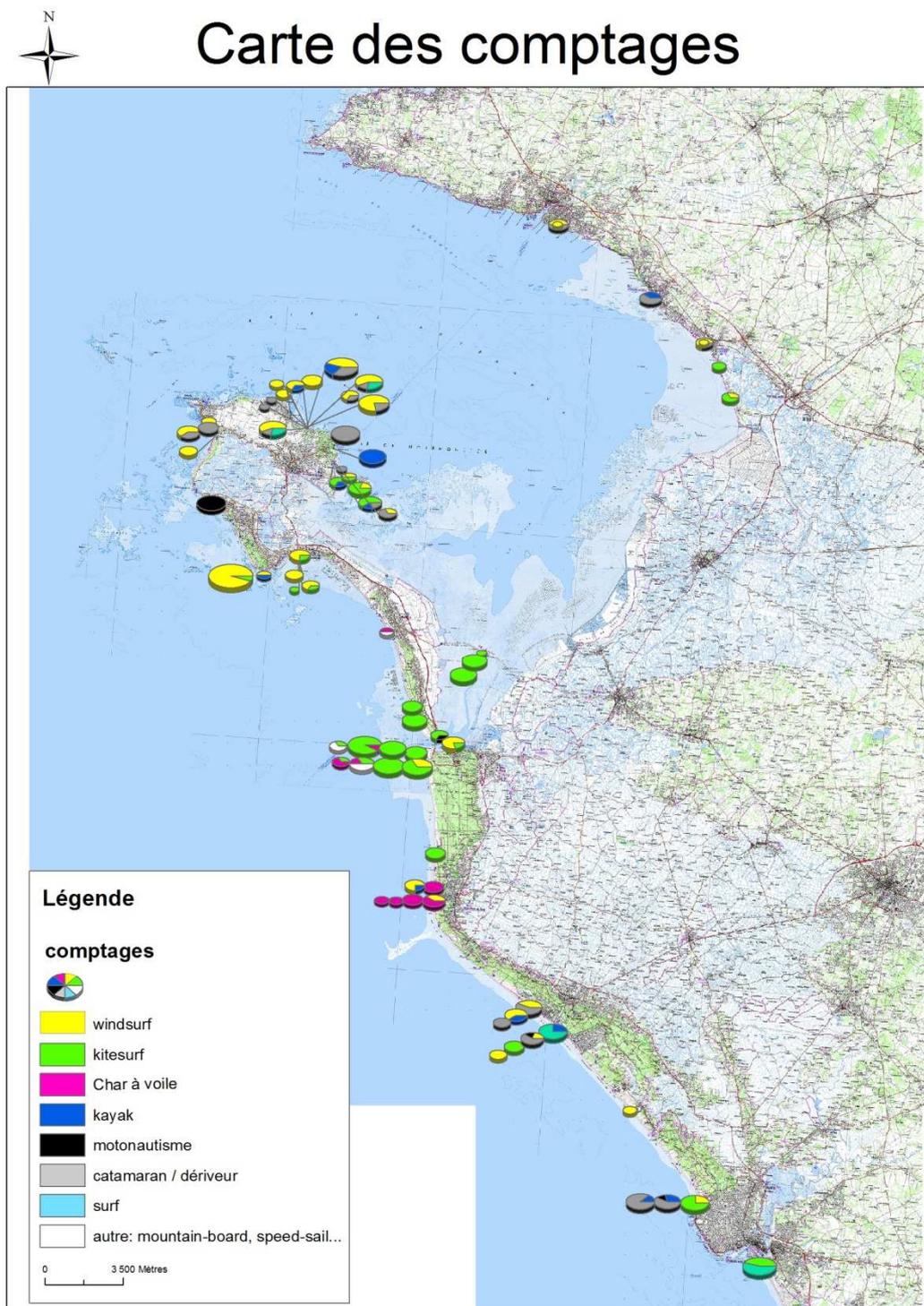
Une série de messages simples et ludiques accès sur les bonnes pratiques sera construite avec le groupe de travail.

Il faut préciser que l'ADBVB ne dispose pas de budget pour réaliser des panneaux ou une plaquette est donc le plan de communication se tourne vers des outils web.

III. Synthèse des résultats

III.1 Comptages

Lors des sorties terrain pour compléter les enquêtes, des comptages ont été effectués. Il s'agit de donner le nombre exact de chaque pratiquant de chaque discipline présents sur un spot à un instant t. Une carte des comptages a ensuite été réalisée (voir ci-après) pour étudier la répartition des différentes pratiques le long du littoral.



Remarque 1 : le nombre de point par spot dépend essentiellement du nombre de sortie effectuée sur ce lieu ou d'observations annexées (lors d'un déplacement quelconque par exemple, un comptage est possible depuis le pont de Noirmoutier à proximité de l'association).

Remarque 2 : La taille du point est fonction du nombre total de sportif sur le site.

La répartition sur la côte n'est pas égale. La part de kitesurfers présents à La Grande Côte est largement supérieure à la moyenne. Le site offre des lagunes permettant une mise à l'eau facile et une évolution en toute sécurité.

Les chars à voile sont présents le long des grands cordons dunaires de la façade atlantique. Le pic de char à Notre-Dame-de-Monts s'explique par le fait que c'était le lieu choisi pour aller à leur rencontre lors des bonnes conditions de pratique. C'est donc sur ce site que j'ai multiplié les observations lors des enquêtes.

La côte 44 n'a pas de concentration particulière de pratique, malgré le spot reconnu de kite-surf aux Moutiers-en-Retz, qui ne fonctionne que dans certaines conditions lesquelles n'ont pas été souvent réunies lors de la période des enquêtes.

On retrouve des catamarans et des dériveurs tout le long du littoral, en particulier dans la Baie de Bourgneuf, où les conditions de mises à l'eau sont plus aisées que le long des cordons dunaires (absence de shorebreak = vague au bord)

Enfin, deux concentrations de véliplanchistes sont visibles (rappel, lors de bonnes conditions, il se peut qu'un seul site ait été observé, alors que d'autres pratiquants sont sans doute présents en nombre sur un autre spot), l'un à la pointe de la Loire, spot de vagues à marée haute pour des vents d'ouest. Ces conditions étaient réunies le jour de l'observation, car en dehors de celles-ci, aucun sportif n'est présent sur le spot. Et l'autre à la Clère, lieu de pratique de nombreux vacanciers ayant une résidence secondaire ou une location à proximité de ce spot bien orienté lors des vents thermiques soufflant NO au printemps et à l'été.

III.2 Enquêtes et analyses

Un total de 150 enquêtes a été réalisé. La répartition géographique est donnée par le tableau en annexe A5.

Certaines zones présentent un taux d'enquêtes bien supérieur à la moyenne. C'est l'exemple de la Grande Côte à la Barre-de-Monts avec 16.7% du total des enquêtes réalisées. Cette part importante est liée à la fréquentation du site.

Il est normal de compléter plus de questionnaires sur un site où la fréquentation est à la fois importante et régulière que sur un site où seuls quelques habitués sont présents.

Sur la côte 44 (Pornic, La Bernerie-en-Retz, Les Moutiers-en-Retz) la fréquentation est plus faible et occasionnelle, 22 enquêtes ont été menées. Les gros spots du 44 se situant au nord de Pornic (La Baule, La Turbale...), en dehors de notre site Natura 2000.

Une analyse de chaque question a été réalisée en prenant en compte les réponses des 150 enquêtes. Des analyses ont ensuite été menées par « profil » pour lesquelles seules les tendances ont été présentées dans le rapport.

Les différents « profils » pris en compte sont :

- **Pratiquant hors saison / saison** : sont classés comme pratiquants saisonniers les individus pratiquant à une saison donnée (printemps, été, automne soit 83 enquêtes) de manière occasionnelle vacances ou week-end. Au contraire les pratiquants « hors saison » pratiquent toute l'année (67 enquêtes).

- **Par sport pratiqué**

Catamaran/dériveur : 22 enquêtes

Char à voile/buggy : 12 enquêtes

Kayak/aviron/canoë : 13 enquêtes

Kite-surf : 36 enquêtes

Windsurf : 48 enquêtes

Motonautisme : 6 enquêtes

Surf/paddle : 4 enquêtes

NB : les analyses par type de sport sont à fortement nuancer car le nombre d'enquête pour chaque type de sport est insuffisant pour tirer des conclusions.

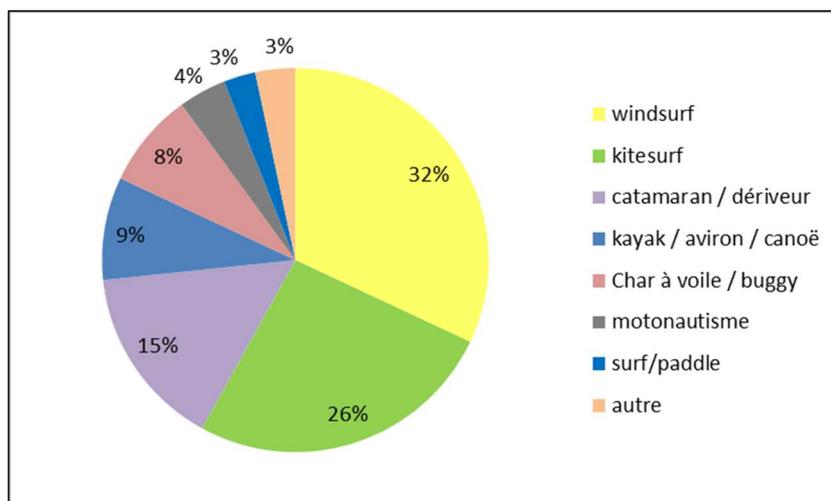
- **Par expérience.** L'expérience est déterminée en fonction du nombre de sorties du sportifs chaque année. La réglementation et les enjeux environnementaux évoluant au cours du temps, le nombre de sortie prime sur le nombre d'année d'expérience. De 0 à 15 sorties par an : le sportif est considéré comme peu expérimenté (71 enquêtes). Au-delà de 15 sorties par an : le sportif est considéré comme expérimenté (79 enquêtes).
- Une analyse pour les enquêtes réalisées sur **les sites dunaires** (79 enquêtes) : les Moutiers-en-Retz sud, Noirmoutier-Luzéronde, La Guérinière-La Cantine, Barbâtre-EVF et les Boucholeurs, la Barre-de-Mont-Grande Côte, Notre-Dame-de-Monts-EVF, St-Jean-de-Monts EVF et la Davière, St-Hilaire-de-Riez Les Mouettes et Sion sur l'Océan, St-Gilles-Croix-de-Vie-la Grande Plage.

III.2.1. Informations générales concernant les pratiquants

Il s'agit majoritairement d'hommes : 83% d'homme / 15% de femmes / 2% couples

Les sportifs ont pour la plus grande part entre 30 et 39 ans, avec une répartition pyramidale des autres âges autour de cette valeur maximale.

Activité pratiquée :

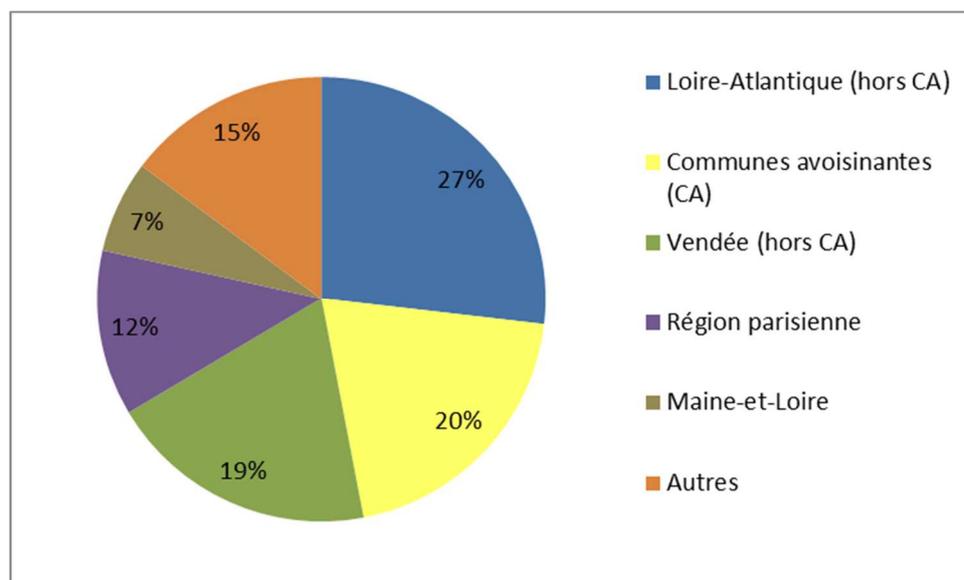


Il n'a pas toujours été possible d'équilibrer le nombre d'enquête par type de sport pratiqué. La répartition des enquêtes est aussi une indication sur la répartition des sports pratiqués sur le site Natura 2000.

- Motonautisme (Jet Ski) : Bien que nombreux le long du littoral en été, ils sont très difficiles à atteindre. Il existe de nombreuses cales de mises à l'eau, et leur préparation est rapide. Il est donc rare de tomber sur un pilote lors de sa préparation.
- Char à voile : souvent rencontrés au printemps, ils ne sont plus présents en été à cause des autres activités de plage. Leurs sorties en été se limitent donc aux soirées de marées basses ventées (rares) ou aux journées de mauvais temps ventées (1 ou 2 journée à l'été 2013).
- Kayak/aviron/canoë : présents uniquement pour la saison (sauf l'aviron depuis la création d'un club de pratique à l'année à Noirmoutier en l'Ile), leurs lieux de départ sont aléatoires, la rencontre se fait principalement « par hasard ».
- Catamaran/dériveur : présents souvent uniquement pendant la saison estivale, leurs lieux de départs sont fixes, il arrive donc de retrouver des personnes déjà interrogées.
- Kite-surf et Windsurf (planches à voile) : très présents tout au long de l'année, il s'agit des 2 sports les plus pratiqués sur le site Natura 2000. En été, les véliplanchistes sont moins soumis à des réglementations spécifiques, on en trouve donc sur tout le littoral, alors que le kite-surf se trouve sur des spots spécifiques (La Grande Côte par exemple).

Le plus souvent les enquêtés pratiquent plusieurs sports (62%).

Provenance des sportifs :



Sont considérées comme communes avoisinantes les communes limitrophes au site de pratique (NB : une personne habitant à La Barre de Monts sera comptée dans « communes avoisinantes » si elle est enquêtée sur un spot à Notre Dame de Monts et dans « Vendée » si elle est enquêtée à Noirmoutier). 20% des enquêtés pratiquent donc à proximité de leur lieu d'habitation tandis que 34% des personnes interrogées proviennent d'autres départements et pratiquent plutôt lors des vacances.

Fidélité au site de pratique

Plus de 50% des sportifs viennent fréquemment sur le site où ils ont été enquêtés, ils sont peu nombreux à découvrir le site ce qui indique une certaine fidélité au site de pratique. Ils sont cependant nombreux (65%) à fréquenter d'autres sites sur la Région.

Période de pratique :

- Printemps ou/et été : 45.3%
 - Printemps / été / automne : 10%
 - Toute l'année : 44.7%
- } → pratiquant saison (S)
} → pratiquant à l'année (HS)

18% des enquêtés pratiquent uniquement les week-ends et vacances, 39% pratiquent uniquement pendant les vacances et 43% pratiquent dès que les conditions s'y prêtent.

Saison / Hors Saison	HS	S	Total général	% à l'année
catamaran / dériveur	4	19	23	17,4
Char à voile / buggy	11	1	12	91,7
kayak / aviron / canoë	1	12	13	7,7
kitesurf	32	7	39	82,1
motonautisme		6	6	0,0
surf / paddle	3	1	4	75,0
windsurf	15	33	48	31,3
Total général	67	83	150	44,7

HS= pratiquant à l'année / S= pratiquant saison

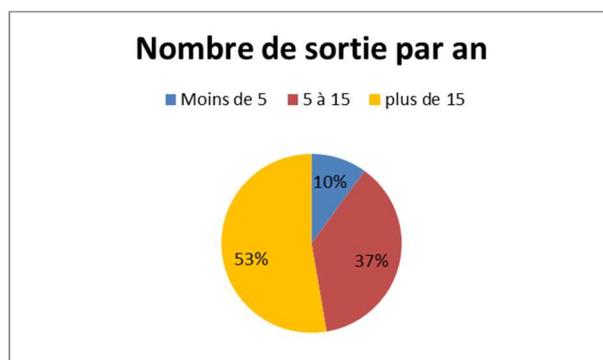
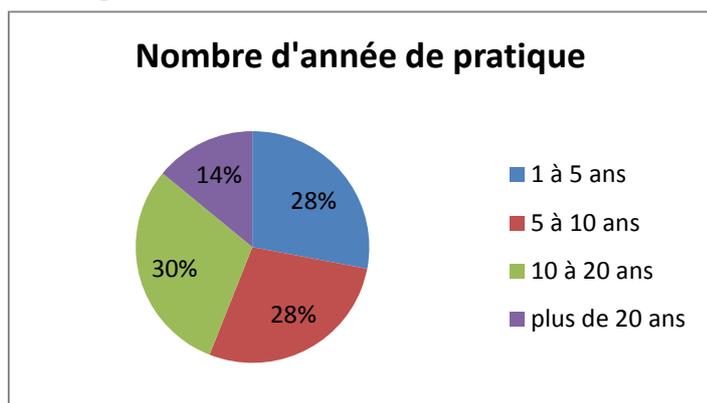
Attention, la donnée concernant les surfeurs n'est pas représentative, seulement 4 enquêtes

Ces données ne traduisent pas la répartition des sports selon la saison sur le site Natura 2000 car en été, les enquêtes se sont concentrées sur des sportifs non enquêtés jusqu'alors.

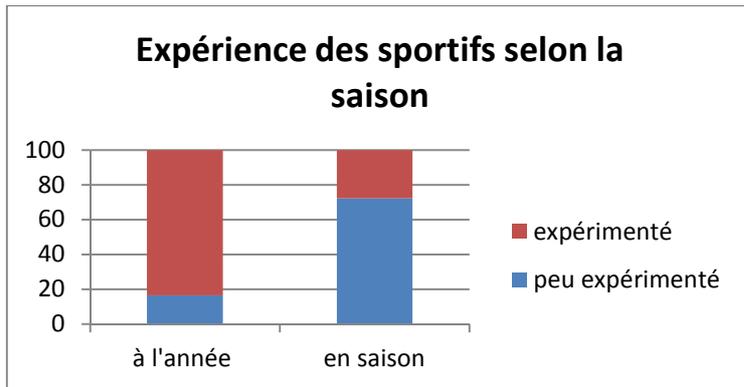
Avec les observations de terrain on observe néanmoins quelques tendances :

- Les pilotes de char sont présents principalement en dehors de la saison estivale car la pratique est réglementée en été pour éviter les accidents avec les plagistes, et ce sport ne contraint pas le sportif à s'immerger dans l'eau, les sportifs ont donc moins de réticence à pratiquer en hiver.
- Les kite-surfers sont très présents tout au long de l'année.
- Pour les windsurfers (véliplanchistes), il y a eu très peu de conditions dites de « gros temps » lors des enquêtes (supérieur à 20 nœuds de vent) pendant lesquelles on retrouve les sportifs à l'année, d'où un pourcentage faible dans la catégorie « toute l'année » (31.3%). Les véliplanchistes sont présents à l'année.
- Le kayak est plus utilisé comme un moyen de découverte du milieu et de balade le long de nos côtes. On en trouve donc lorsque les conditions sont agréables, soit pendant la saison. On peut faire la même analyse avec le jet-ski.
- Les propriétaires de catamarans et de dériveurs légers sont principalement des pratiquants saisonniers. Ils préparent le bateau au printemps pour la saison, et le range pour l'hiver.

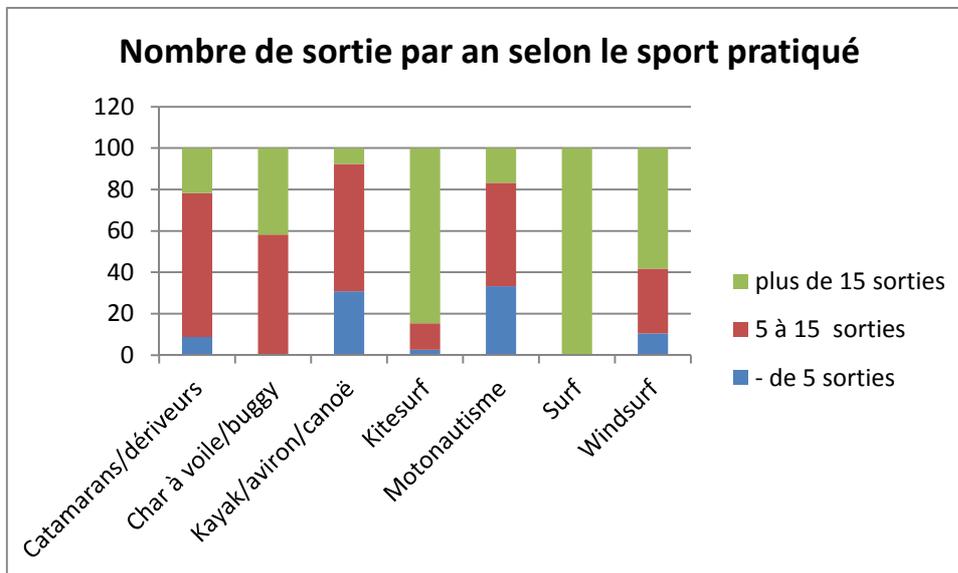
Expérience



Les pratiquants sont plutôt expérimentés (72% ont plus de 5 ans de pratique d'un sport nautique). La moitié réalisent plus de 15 sorties par an.



Ce sont principalement les sportifs expérimentés que l'on retrouve toute l'année.

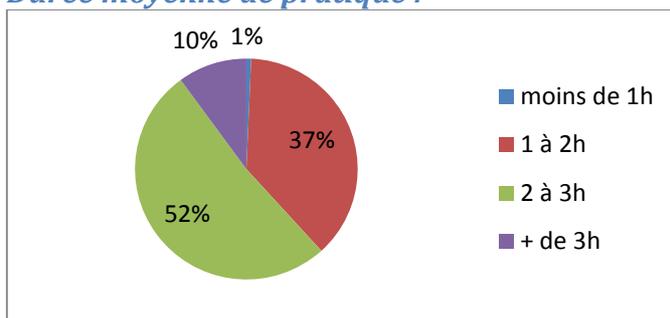


Les kite-surfers peuvent se mettre à l'eau dans du « vent léger », le plus fréquent à nos latitudes. Ce qui est plus difficile pour un véliplanchiste, qui va privilégier des vents forts pour son sport et donc avoir moins d'opportunités, surtout en saison. (Cf. http://fr.windfinder.com/windstats/windstatistic_nantes.htm)

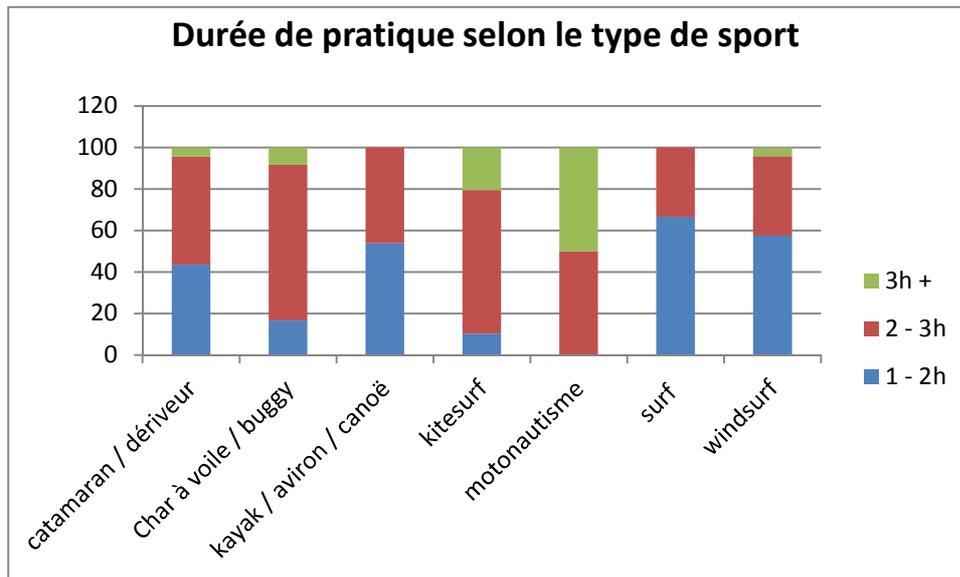
Le catamaran, le dériveur, le kayak et le jet-ski étant des sports de saison, le nombre de sortie qui leur sont liées sont normalement inférieures.

Le surf nécessite peu de préparation.

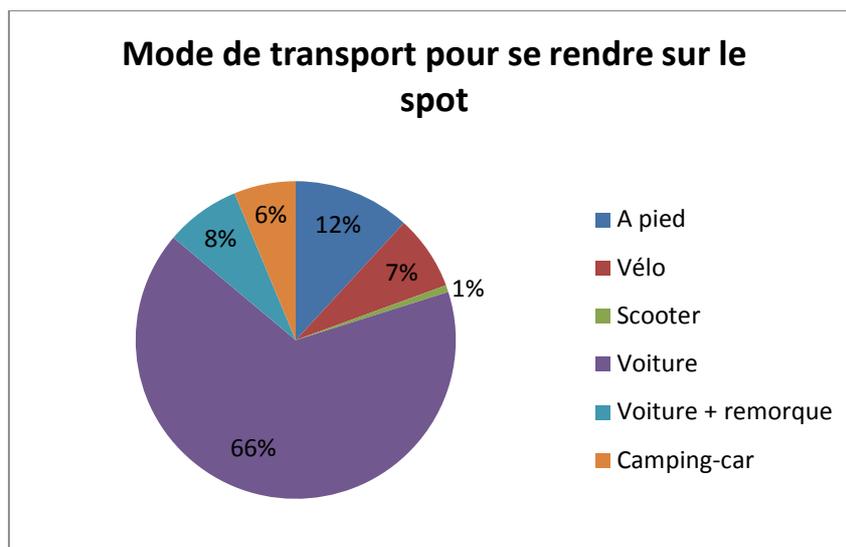
Durée moyenne de pratique :



La durée moyenne de pratique ne dépend ni de l'expérience, ni de la saison de pratique, ni du type de site (dunaire ou non), elle est différente cependant selon le type de sport pratiqué.



Mode de transport :

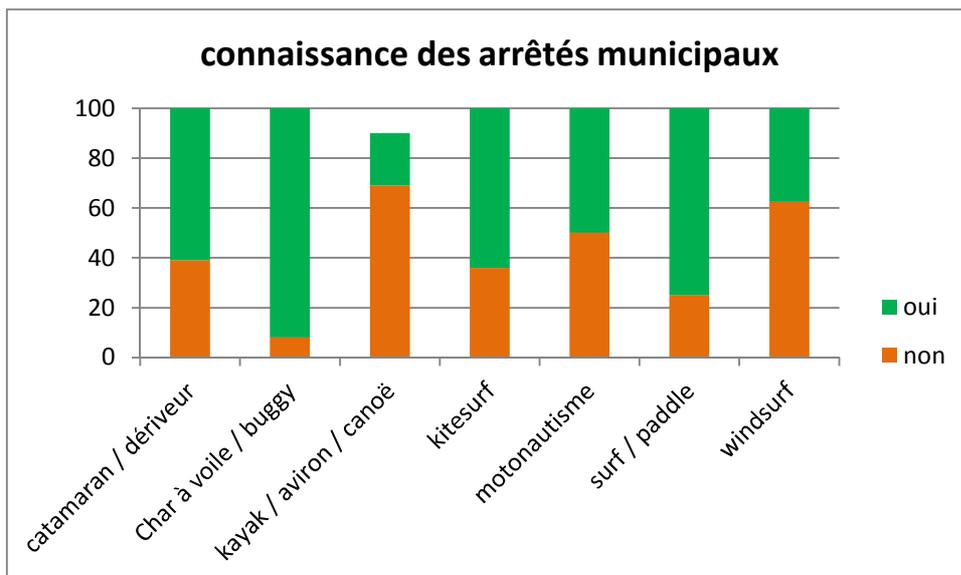


La majorité des pratiquants se rendent en voiture sur le lieu de pratique mais 20% utilisent le vélo ou la marche à pied.

III.2.2. Réglementation et fédérations

Connaissance des arrêtés municipaux :

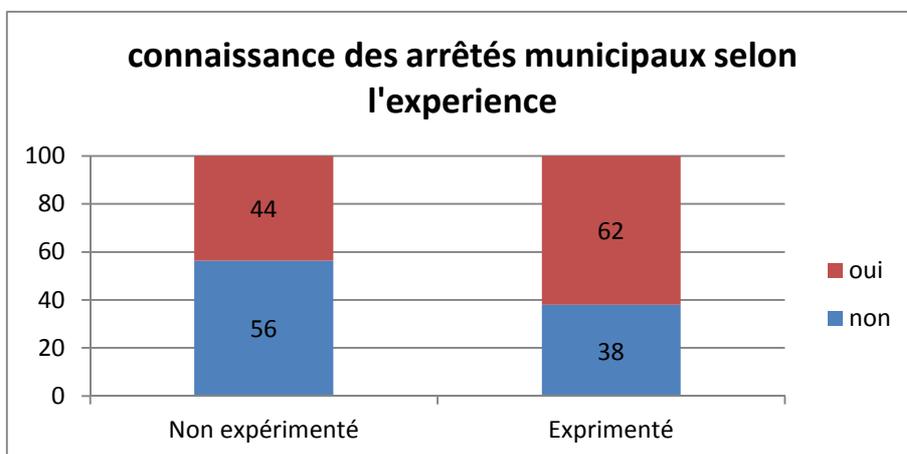
Ils sont connus par 53% des personnes enquêtées. Cette connaissance diffère selon le type de sport



La principale information qui ressort est la connaissance des pilotes de char à voile. On verra plus tard que cette donnée est corrélée avec l'affiliation à la fédération. La grande majorité des pilotes de char sont liés à un club, via lequel des renseignements sur la réglementation transitent.

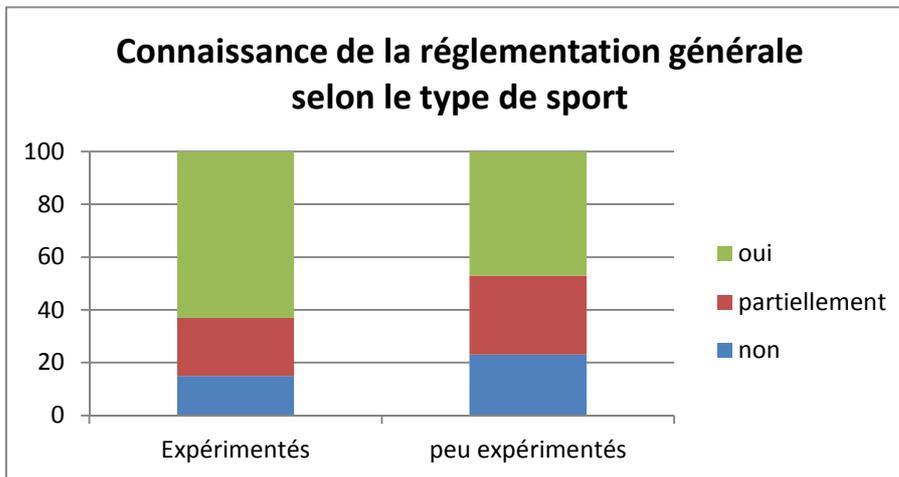
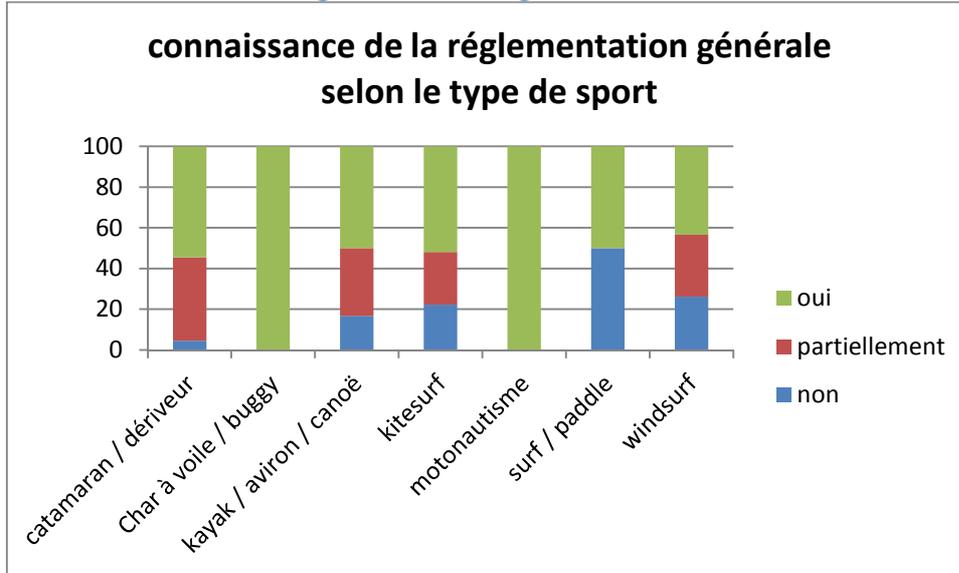
Il en est de même pour le kite-surf, qui est le second sport libre le plus réglementé en saison, d'où une connaissance des règles supérieure à la moyenne.

Les kayakistes ont été interrogés en faible nombre, mais il en ressort qu'ils sont les moins informés des réglementations municipales. Les planchistes ont aussi une connaissance plus faible que la moyenne de la réglementation (donnée sans doute corrélée avec le faible nombre de pratiquant à l'année interrogé en planche à voile).



L'expérience du sportif est à prendre en compte : la connaissance des arrêtés municipaux est à l'avantage des expérimentés. Ces résultats sont à nuancer car il s'agit de déclaratif et il n'a pas été vérifié que la connaissance des arrêtés était exacte.

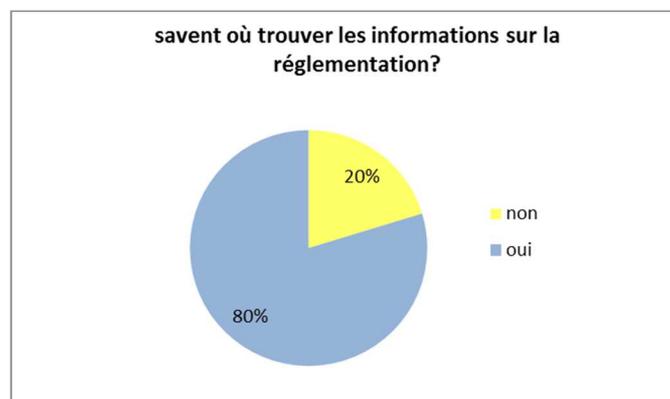
Connaissance de la réglementation générale :



La réglementation généralement est connue par 55,5% des sportifs enquêtés et partiellement connue par 18%, avec toujours un avantage pour les sportifs expérimentés.

En revanche, les sports nécessitant un permis (motonautisme) ou dont les pratiquants sont liés à un club (char à voile) ont une connaissance parfaite des règles.

Ils sont 18% à ne pas connaître la réglementation générale et 47% à ne pas connaître les arrêtés municipaux mais ils savent globalement où trouver l'information



Apprentissage dans une école et licences:

Sport :	%licencié	%passé par une école
Catamaran/dériveur :	60.8%	68.2%
Char à voile / Buggy :	83.3%	18.2%
Kayak/Aviron/Canoe:	8.3%	9%
Kite-surf :	45.2%	53.4%
Jet-ski :	20%	20%
Windsurf:	37%	63%
Moyenne:	45%	50.4%

Les fédérations semblent un bon relais pour sensibiliser les pratiquants de catamarans et dériveurs, de char à voile, de kitesurfeurs et de windsurfeur.

Le vecteur de communication école sera à privilégier pour les pratiquants de catamarans, kitesurf et windsurf.

Les pratiquants de jet ski et d'aviron sont par contre peu licenciés et n'ont pas appris via une école.

III.2.3. Environnement

Connaissance de Natura 2000

68% des personnes enquêtées ont déjà entendu parler de Natura 2000 et parmi eux seul un tiers savent qu'ils sont sur un site Natura 2000.

78% des sportifs à l'année ont entendu parler de Natura 2000 contre 40% pour les pratiquants saisonniers. Les chiffres sont sensiblement les mêmes pour les pratiquants expérimentés et peu expérimenté. Un individu qui va plus souvent sur les spots a en effet plus de chance d'entendre parler de Natura 2000.

Ces résultats sont à nuancer car il n'a pas été vérifié qu'ils savaient bien ce qu'est Natura 2000.

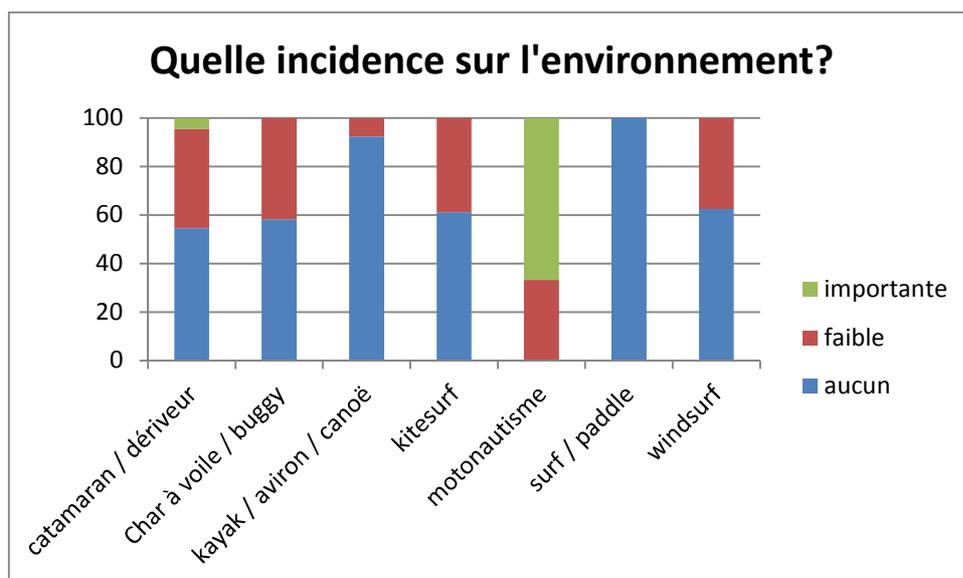
52% des pratiquants à l'année et 82% des pratiquants saisonniers ne savent pas qu'ils évoluent sur un site Natura 2000.

Les personnes interrogées sur des sites dunaires sont mieux informés. 41.4% connaissant Natura 2000 au lieu de 33% pour la moyenne et 23.6% pour les personnes interrogées en dehors d'un site dunaire.

Ce qui peut s'expliquer par la présence de panneaux contenant le logo de Natura 2000 sur la majorité des sites dunaires (voir document annexe A6).

Les incidences sur l'environnement et les enjeux

62% des sportifs interrogés pensent que leur pratique n'a aucune incidence sur l'environnement et 35% pensent que l'incidence est faible. Ils sont peu nombreux (5%) à penser que l'incidence peut être liée au nombre de pratiquants. Les réponses ne dépendent ni de l'expérience du sportif, ni de la saison à laquelle il pratique. Cela dépend plus du sport pratiqué :



Parmi les personnes qui pensent qu'il existe une incidence, 55 (soit 37 % du total du panel interrogé) ont citées des incidences :

- La moitié a évoqué l'érosion des dunes
- 1/3 les matériaux nocifs
- ¼ le dérangement des oiseaux
- Viennent ensuite le carburant pour venir sur le spot, le bruit, le dérangement de la faune sous-marine, le bilan carbone et la dégradation des laines de mer

Et parmi ces 55 sportifs, 37 (soit 67%) prennent des précautions. Ces 37 personnes sont pour les 2/3 des pratiquants à l'année.

Les actions mises en œuvre citées sont (plusieurs réponses possibles par sportif) :

- Respect zonage : 19 citations
- Eviter les oiseaux : 7 citations
- Eviter les dunes : 4 citations
- Gestion des déchets, éviter de passer sur la végétation / laisse de mer, Covoiturage, Achat occasion / recyclage du matériel, un seul lieu de stockage catamaran/dériveur pour éviter de multiplier les trous, respect des normes de moteur de jet : moins de 2 citations.

100% des personnes interrogées se déclarent prêtes à changer leurs habitudes.

Le cheminement du sportif

8% des sportifs se garent en dehors des aires de stationnement pour déposer du matériel sur le haut de plage, ou simplement par manque de place en pleine saison.

135 réponses (et non 150 cette question a été ajoutée au questionnaire après le début des enquêtes) :

- 80.7% ne vont en aucun cas dans les dunes, ni ne sortent du cheminement en voiture.
- 7.3% descendent leur voiture en bas de cale pour décharger du matériel.
- 0.9% se garent au milieu du Gois (donnée non représentative car une seule personne interrogée au milieu du gois)
- 0.9% laisse du matériel dans les dunes à l'abri du vent.
- 6.4% ne vont dans les dunes qu'en l'absence de balisage
- 8.3% vont dans les dunes en dehors de leur pratique sportive (promenade, pipi...)

Préparation du matériel :

lieu de préparation [%]	bord de lagunes	cale	Haut de plage	le plus près possible de la mer	milieu de plage	Parking	Total général
catamaran / dériveur			69,6	30,4			23
Char à voile / buggy		16,7	50,0			33,3	12
kayak / aviron / canoë			7,7	92,3			13
kitesurf	3,2	0,0	77,4	12,9	6,5		31
motonautisme		x					
paddle							
surf/paddle							
windsurf		2,2	43,5	6,5		47,8	46
Total général	1	3	71	26	3	27	131

La préparation en haut de plage est majoritaire (54% des enquêtés), à mi-chemin entre l'eau et le parking (si il y en a un). Ce qui peut provoquer la dégradation des habitats de laisse de mer sur des sites sensibles, bien que sur le site Natura 2000 une partie importante du pied de dune est mis en défens par du fils lisse.

Les réponses sont sensiblement les mêmes pour le lieu de démontage du matériel.

Il sont 19.4% à déclarer aller sur des bancs de sables, plages sauvages, récifs, qui sont des lieux de pratiques sensibles. Quand on leur demande de localiser ses bancs de sables où ils pratiquent ils évoquent

- 16 sur les bancs de sables du Port de Noirmoutier, à proximité de la réserve naturelle nationale des Marais de Mullembourg.
- 9 sur les bancs de sables de la Grande Côte
- 2 dans le sud de la Baie de Bourgneuf
- 3 sur le rocher du Cob
- 3 à proximité du Port du Collet

45.9% des sportifs disent avoir été sensibilisés à l'environnement (via club, écoles, sorties natures, médias, culture générale...) mais seul 23.7% se renseignent sur les enjeux environnementaux en arrivant sur un spot, et une part d'entre-eux parle de la présence de récifs, bancs de sables, courants, susceptibles de contraindre leur pratique.

Les oiseaux

12.2% ont déjà provoqué intentionnellement l'envol d'un groupe d'oiseaux. Quand ce n'est pas en dehors du site Natura 2000 d'étude, les lieux le plus souvent cités sont près du Port du Collet (reposoir de marée haute) entre St-Jean-de-Monts et Fromentine et au large de St Gilles croix de vie. Le dérangement d'oiseaux au milieu de la Baie de Bourgneuf est très faiblement évoqué.

Les pratiquants de char à voile, kite-surf et jet-ski sont les plus nombreux à déclarer causer l'envol d'oiseaux. Mais ce constat est à nuancer car il est fait sur un échantillon faible de sportifs.

a provoqué l'envol d'oiseaux ?	non	oui	Total général	% oui
catamaran / dériveur	22	1	23	4,3
Char à voile / buggy	7	5	12	41,7
kayak / aviron / canoë	11	1	12	8,3
kitesurf	32	7	39	17,9
motonautisme	3	3	6	50
surf/paddle	4		4	0
windsurf	45	2	47	4,3
Total général	128	20	148	13,5

61.3% des sportifs ont pu citer des oiseaux du littoral, parmi eux :

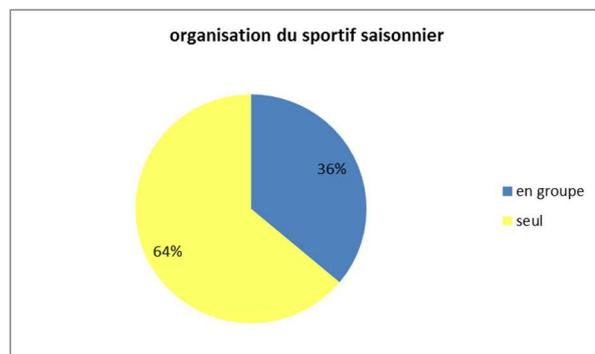
- Sternes 29 fois
- Héron 22 fois
- Avocette 14 fois
- Gravelot 12 fois
- Cormoran 10 fois
- Echassiers 8 fois
- Bécasseau, Albatros, Mouette mélanocéphale 6 fois
- Bernaches 5 fois
- Puffin des Baléares, Courlis 4 fois
- Chevalier gambète, Aigrette, Pipit rousseline, Fou de Bassan 3 fois
- Pluvier, Tadorne, oiseaux nicheurs 2 fois
- Macareux, Mouette rieuse, Barge rousse 1 fois

3% des sportifs interrogés ont des connaissances générales sur les oiseaux (intérêt pour l'ornithologie).

III.2.4. La communication

Utilisation des forums et sites spécialisés comme vecteur de communication

52% des sportifs interrogés pratiquent seuls et 48% en groupe avec une différence marquée selon la période de pratique.



Les pratiquants saisonniers sont plus solitaires. Peut-être pour rester à proximité de leur domicile de vacances. Il en est de même pour les pratiquants peu expérimentés. A l'inverse, les sportifs à l'année ou les sportifs expérimentés s'organisent majoritairement pour naviguer en groupe, soit par soucis de sécurité en dehors de la saison, soit par affinité.

En cas de départ en groupe, les sportifs s'organisent grâce à :

- Contacts personnels : 81%,
 - Club : 4%,
 - Famille : 17.1%
 - Réseaux sociaux : 17.1%
 - Forum dédié : 23.7%
- >100% plusieurs réponses possibles par personne

Les réseaux sociaux et les forums sont donc un vecteur intéressant d'information, surtout utilisés par les pratiquants à l'année.

Consultent les actualités d'un forum :

- Oui : 18.1%
- Non : 66.4%
- Rarement : 15.4%

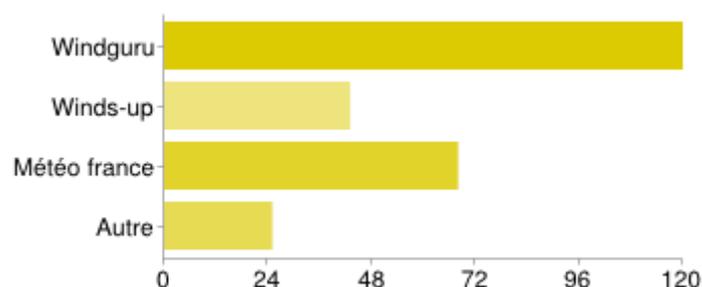
Les principaux forums cités sont:

- Directwind (windsurf) : 11 citations
- Windsurfing44 (windsurf), Newkite44 (kite-surf): 8 citations
- Windsurfing85 (windsurf), Flysurf (kite-surf): 6 citations
- KIFF (windsurf): 3 citations
- TAKPT (kite-surf): 2 citations
- Accrojet (jet-ski), Hanglos (kite-surf), FFCV (char à voile), France Paddle, Funboard44 (windsurf), Gr1desable (Char à voile), Hawaiiisurf (surf) : 1 citation.

Le kite-surf et le windsurf sont les deux sports nautiques présentant le plus de forums. Même s'il est vrai que les pratiquants de ces deux activités ont été les plus questionnés (respectivement 26% et 32% des questionnaires réalisés), ce qui favorise un nombre important de réponse qui leur sont liées, ce sont les sports que l'on retrouve le plus souvent sur notre littoral hors-saison (hors surf), et qui peuvent nécessiter une organisation de pratique, pour la sécurité, comme vu plus haut.

Le char à voile est aussi une activité hors saison, mais les sportifs sont en grande partie liés aux clubs où les informations transitent, d'où une part moins importante d'utilisateurs de forum.

Les sites météo consultés sont :



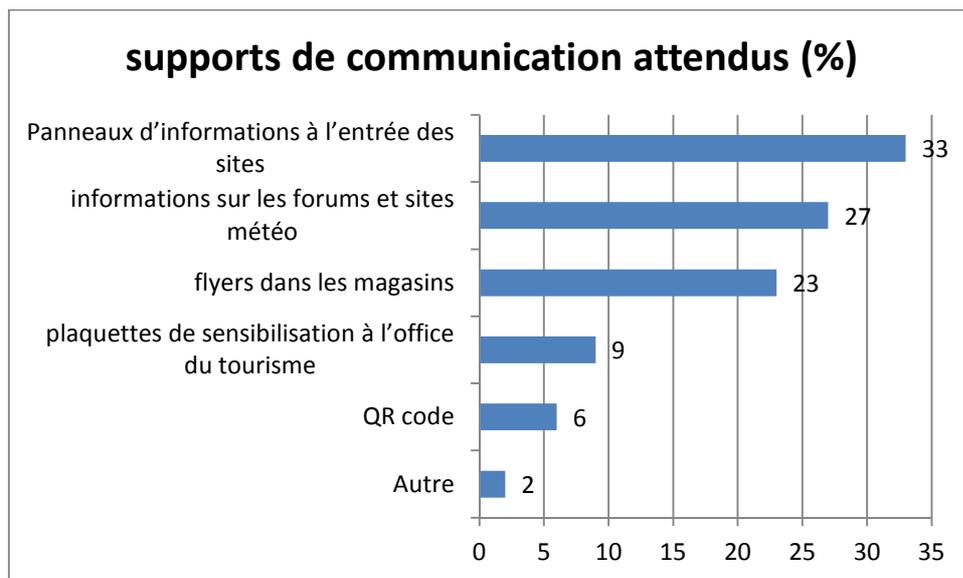
Les sites météo sont un bon moyen de toucher l'ensemble des sportifs. Par exemple, windguru est consulté par 80% des pratiquants. Cependant, il est très coûteux d'y faire passer de l'information.

Les supports de communication attendus

72% des sportifs interrogés font attention aux panneaux à l'entrée des sites

Les pratiquants précisent qu'ils consultent les panneaux s'ils vont sur un nouveau spot qu'ils ne connaissent pas ou peu. Les pratiquants à l'année sont ceux qui varient le plus leur lieu d'activité, ce qui va dans le sens de la donnée précédente.

Moyens de sensibilisation attendus :



28.9% des sportifs saisonniers disent passer par les offices du tourisme contre 7.5% des sportifs à l'année. L'office du tourisme est donc un bon moyen de toucher les sportifs saisonniers.

Les méthodes de sensibilisation susceptibles d'être les plus efficaces sont :

- Les panneaux d'informations pour tous les types de pratiquant.
- Les informations sur les forums et les sites météo en premier lieu pour les sportifs expérimentés, mais aussi pour les autres.
- Les plaquettes de sensibilisation dans les offices du tourisme pour les saisonniers.
- Les plaquettes ou flyers en magasin.

III.2.5. Conclusion des enquêtes et analyses

Les enquêtes se sont déroulées de fin avril à mi-juillet, avec une répartition des sportifs saisonniers et à l'année équilibrée malgré la saison estivale plus propice aux saisonniers.

Le dialogue s'est toujours installé de façon aisée (sauf un ou deux cas particuliers), avec en général une légère réticence de la part du sportif à bien vouloir répondre au questionnaire au premier contact, pour ensuite montrer un réel intérêt à notre démarche. Les enquêtes ont donc déjà permis une première sensibilisation des sportifs.

Suite à ces nombreux contacts, il est difficile d'établir subjectivement un profil type du pratiquant.

Le ressenti global sur le lien de leur sport avec l'environnement est qu'ils sont prêts à modifier leurs habitudes de pratique pour avoir une pratique plus respectueuse de la biodiversité à condition que ça ne nuise ni à leur sécurité, ni au plaisir que leur procure ces sports.

En terme de communication, les enquêtes montrent une légère différence entre les attentes des sportifs saisonniers et des sportifs à l'année, respectivement à l'avantage des office du tourisme et des forums de pratiquants. Il est donc nécessaire de varier les supports pour toucher un maximum de pratiquants.

III.3 Cartographie

La cartographie s'est construite en trois étapes :

- Création des cartes des enjeux environnementaux saison / hors-saison (Cf. document cartographie A7 et A8).
- Création des cartes des zones de pratiques saison / hors-saison (Cf. document cartographie A9 et A10).
- Création des cartes des interactions entre pratiques sportives et enjeux saison / hors-saison (Cf. document cartographie A11 et A12).

Cartes des enjeux environnementaux

Les enjeux sont différents d'une saison à l'autre.

Les enjeux ont été cartographiés et pour plus de lisibilité une hiérarchisation a été opérée en fonction de l'importance de la zone en matière de biodiversité ou de sa sensibilité.

D'octobre à mars, les enjeux principaux se situent dans la Baie de Bourgneuf et sont principalement d'ordre ornithologique puisque la baie accueille 40 000 oiseaux en hiver.

A marée basse la baie est une zone importante d'alimentation pour de très nombreux oiseaux. Une étude est en cours par la LPO de Vendée pour préciser la répartition des oiseaux dans la baie de Bourgneuf à marée basse.

A marée montante les anatidés, principalement canards et Bernaches cravants se regroupent le long de la côte est de l'île de Noirmoutier.

Enfin, à marée haute les oiseaux (limicoles, anatidés...) se concentrent sur des secteurs pour se reposer et s'alimenter appelés « reposoirs de marée haute ». Les reposoirs classés en sensibilité forte sont ceux accueillant le plus d'oiseaux et notamment des espèces sensibles au dérangement comme le Tadorne de belon ou le Courlis cendré. Il s'agit notamment sur l'île de Noirmoutier de ceux à proximité du Port de l'Herbaudière et du Port de Noirmoutier, au sud du marais de Müllembourg (réserve naturelle nationale) et de l'anse du Gois Sur le continent, on retrouve classés dans les enjeux forts les sites du port du Collet, la pointe du Pacaraud, et le port du Bec.

Les enjeux liés à la pleine saison, d'avril à septembre sont principalement la préservation des habitats dunaires et de l'habitat des laisses de mer et des sites de nidification du Gravelot à collier interrompu, très sensible au dérangement.

2 sites avec des enjeux ornithologiques se distinguent : l'île du Pilier (site Natura 2000 en mer) avec les colonies de reproduction (Goëlands, Huitrier pie...) et la corniche de Sion (enjeu Puffin des Baléares).

Il faut noter que les reposoirs de marées hautes, le récif d'hermelles et la dune (de la dune boisée à la dune embryonnaire) restent des enjeux majeurs à l'année.

Cartes des activités sportives

Les pratiques sont différentes en saison estivale et hors saison, 2 cartes ont donc été réalisées. Les zones de départ ainsi que les zones d'évolution sont renseignées.

Il existe de nombreuses zones de pratique sportive sur la partie littorale du site Natura 2000 et ceci toute l'année même si la présence est plus forte en été avec pratiques saisonnières comme le jet-ski ou le canoë/kayak.

Cartes des interactions

Les cartes d'interactions résultent du croisement des cartes des enjeux environnementaux et des cartes de pratique sportive, selon les 2 périodes de l'année. L'évaluation de la sensibilité dépend de l'importance de l'enjeu et de la fréquentation du site par les sportifs. Il s'agit de cartes potentielles qu'il conviendrait de compléter par des observations poussées de terrain. Ces cartes sont un socle de travail sur la base des éléments disponibles lors du stage et n'ont pas fait l'objet d'une validation par le groupe de travail lors de la rédaction du mémoire. Par ailleurs ces cartes ne prennent pas en compte les interactions pouvant exister avec les sites utilisés uniquement par les écoles de pratique.

En hiver, les sites d'interactions potentielles principaux sont le reposoir du port du Collet, à marée haute, site de pratique du Kite-surf qui a été cité par plusieurs sportifs ayant provoqué l'envol d'un groupe d'oiseaux, et le reposoir de l'anse du Gois et dans une moindre mesure le reposoir de la Clère et entre la Cantine et la pointe de la Loire.

La baie au sud du Gois côté île de Noirmoutier est également un lieu d'interaction entre oiseaux hivernants et sportifs.

Des secteurs d'estran où l'on observe une pratique sportive hivernale (char à voile principalement) et utilisés par les oiseaux notamment à Barbâtre et de Fromentine à Saint Hilaire de Riez sont aussi des zones d'interaction possible.

En été, les sites d'interaction potentiels sont les zones de nidification du Gravelot à collier interrompu où évoluent des sportifs tels qu'au Midi et aux Boucholeurs à Barbâtre, à la pointe du Devin à l'Épine et à la Grande côte à La Barre de Monts.

A marée haute, les reposoirs de marée haute de l'Herbaudière, l'anse du Gois, rue de l'aérium (reposoir mobile de limicoles), le port du Collet et le Parracaud sont aussi des sites d'interaction entre enjeux environnementaux et sportifs.

A marée basse, le sud du Gois est largement fréquenté par les kite-surfers, il offre des lagunes qui permettent une pratique sûre. Il s'agit aussi de la zone d'alimentation de nombreux oiseaux. Ce site est un lieu privilégié pour la pêche à pied (Debray, 2012. Etude de l'activité de pêche à pied récréative en Baie de Bourgneuf), les interactions avec les sportifs sont donc complémentaires d'un dérangement déjà existant.

La LPO a observé lors des 10 dernières années de comptages mensuels des dérangements liés aux sportifs. Ces données ne sont pas exhaustives car tous les observateurs ne notent pas les dérangements :

- 3 dérangements au port du Collet par les kite-surfers les 13/11/09, 10/07/10 et 13/09/11.

- 2 dérangements à la Noue Fromagette le 18/08/09 par des kayaks, et le 16/08/11 par des jet-ski. Mais aussi de nombreux dérangements par bateaux, avions et hélico.
- 1 dérangement au nord du Gois par des kite-surf le 15/10/09 et de nombreux dérangements liés aux pêcheurs et bateaux.

Cartes des réglementations

Un fichier SIG compilant toutes les réglementations locales (arrêtés municipaux) a été réalisé. Ce fichier a permis notamment de savoir si une zone à enjeux n'est pas déjà protégée par une réglementation particulière de la pratique des sports nautiques.

Pour les principaux sites de pratique et d'enjeux environnementaux des fiches synthèse ont été réalisées compilant les pratiques, enjeux environnementaux, réglementation, dangers et outils de communication sur le site (voir exemple en annexe A13).

III.4. Plan de communication : outils retenus et diffusion

Les outils de communication ont évolué tout au long du stage. Nous avons par exemple renoncé au QR-code et à la création d'un site Facebook en propre pour réfléchir à d'autres outils.

III.4.1. Les messages

En premier lieu nous avons défini avec le groupe de travail les messages de sensibilisation à porter auprès des sportifs et qui seront déclinés dans les différents supports de communication.

Les messages retenus sont :

- Utiliser les parkings pour stationner.
- Se préparer sur le parking ou en bas de plage plutôt que sur le haut de plage (préservation de l'habitat des laisses de mer, gravelot à collier interrompu).
- Rester sur les chemins pour traverser la dune jusqu'au site de pratique
- Toute l'année, ne pas déranger les oiseaux sur les reposoirs de marée haute (sites les plus sensibles).
- Eviter de faire décoller intentionnellement les oiseaux qui s'alimentent et se reposent sur l'estran.
- En hiver, éviter les zones d'alimentation des Bernaches cravants dans la baie de Bourgneuf (en lien avec le problème du dérangement des Bernaches cravants qui se reportent dans les polders agricoles)

III.4.2. Le film de sensibilisation

Dans le but d'une sensibilisation ludique, l'idée d'un clip vidéo de sensibilisation inférieur à 3 minutes a été proposé par le groupe de travail. Le dynamisme de ce support de communication ainsi que sa diffusivité aisée (Sites des mairies, Offices du tourisme, forums de pratiquants, associations de pratiquants...) en font l'un des principaux moyens de communication retenus. Le scénario et les messages émis ont été validés par les élus de l'ADBVB. Les images ont été prises au cours de l'été et le montage réalisé pour mi-septembre bénévolement par Jean-Camille GOIMARD, vidéaste.

Le film se décline en plusieurs séquences et pour chaque séquence un sport et un message est ciblé. Plusieurs sports sont ainsi représentés dans le film pour ne pas stigmatiser une activité et sensibiliser largement. Les intervenants sont des moniteurs sportifs, bien perçus des pratiquants locaux. Une séquence d'introduction et de conclusion évoque les enjeux environnementaux du site Natura 2000.

III.4.3. La plaquette

Une plaquette de sensibilisation à destination des offices du tourisme, campings, magasins de matériel est en cours de création. Le public visé est les sportifs du littoral. Des explications succinctes et les bons gestes à avoir sont diffusés de cette manière. La plaquette contiendra possiblement une carte vulgarisée des enjeux environnementaux en cours de construction (voir annexe A14).

Une version informatique de la plaquette pourra également être diffusée et la plaquette pourra être réactualisée sous forme de flyers diffusés régulièrement (actualité saisonnière, zoom sur un spot de pratique...).

III.4.4. Les panneaux de communication

L'étude du positionnement des panneaux a été faite malgré l'absence de financement actuel. La localisation des panneaux est classée en deux catégories : d'importance moyenne, et d'importance prioritaire. Sont classés en importance moyenne les sites où la fréquentation est haute, ce qui privilégie le nombre de lecteurs, mais où l'enjeu reste faible. Les spots de pratique présentant à la fois un grand nombre de sportifs et où les enjeux sont importants (Gois, Port du Collet) sont classés prioritaires (voir document cartographie A15). La présence de panneaux de sensibilisation sur le site a également été prise en compte.

III.4.5. Les ambassadeurs de spot

L'idée est de toucher les sportifs par les sportifs. Les messages environnementaux sont parfois difficiles à faire passer, que ce soit à cause du manque d'écoute, ou de la difficulté que les supports créés ont pour atteindre la cible.

Un sportif local expérimenté, soucieux de l'environnement, sera écouté bien plus aisément qu'un acteur environnemental pas forcément connu des pratiquants. Il sera de même bien plus souvent présent sur un lieu de pratique (voir annexe visuel A16).

Ainsi, il est nécessaire de nommer, pour chaque spot à grande fréquentation et à enjeux forts, un ambassadeur qui se chargerait lors de ses discussions avec les autres sportifs d'expliquer quels sont les enjeux et les bons gestes qui leurs sont associés. Il pourrait aussi donner des informations supplémentaires comme les meilleures conditions de pratique par exemple.

L'ambassadeur doit être en contact avec l'animateur Natura 2000 pour obtenir les mises à jour des données environnementales. L'animateur Natura 2000 devra s'attacher à animer le groupe des ambassadeurs pour fidéliser leur action.

III.4.6. Le dossier pédagogique

Les moniteurs d'écoles sportives ont proposé que soit réalisé un dossier pédagogique mis à leur disposition pour sensibiliser leurs élèves et les scolaires qu'ils accueillent. Ce dossier

informera sur les enjeux environnementaux et les bons gestes. Il pourra être rédigé en concertation avec des sportifs de l'île de Noirmoutier qui souhaitent être labélisés guide du littoral.

III.4.7. La diffusion des supports de communication

Pour optimiser la diffusion des supports, un inventaire des forums interactifs de pratiquants et sites d'association a été fait (voir document A17). Les sites météo ont aussi été référencés mais le coût pour diffuser de l'information sur des sites comme Windguru est très élevé.

D'autres lieux de sensibilisation remarquables sont les magasins de vente de matériel de sports nautiques (voir document annexe liste A18). Ce sont en effet les rares lieux de passages quasi-obligatoires d'un pratiquant libre. Et bien que la majorité des sportifs s'équipe par le biais d'annonces, des accessoires et sportswear ne se trouvent qu'en magasin. Certains directeurs de ces entreprises ont été rencontrés afin de discuter d'un moyen de sensibilisation via leur structure. Ils sont plutôt favorables à la diffusion de flyers et affichage de cartes montrant les enjeux. Le directeur de Neway-Nantes a même accepté de diffuser le clip vidéo sur l'écran de son magasin dans une version sans son.

Le travail du stage pourra être valorisé par les médias locaux via des articles dans Ouest France, le Courrier vendéen ou la radio Nov'FM.

Nous nous sommes aussi intéressés aux manifestations locales à destination des sportifs, en dehors des compétitions organisées, auxquelles il pourrait être judicieux de tenir un stand. Il semble qu'il n'en existe pas pour l'instant pour les sports étudiés.

Il existe par contre plusieurs manifestations pour des initiations sportives (Bougez Natur' ailes à La Barre de Monts, la fête du nautisme, les journées de la mer ...) où il pourrait être envisagé de tenir un stand.

Plan de diffusion des supports de sensibilisation

	Film	Plaquette-flyers	Dossier pédagogique	Messages généraux réguliers
Mairie/Office Tourisme Site Facebook OT et leurs sites @	X	X		X
Forums de pratiquants	X			
Site Facebook pratiquants	X	X		X
You tube	X			
Site ADBVBB	X	X		X
Via les clubs et écoles et leurs sites @	X	X	X	X
Magasins de matériel	(X)	X		
Hébergeurs (campings...)		X		
Ambassadeurs de spots		X	X	X
Presse locale				X

Conclusion

Les sports nautiques et d'estran du littoral vendéen et ligérien attirent de nombreux pratiquants toute l'année et en particulier l'été. L'étude, réalisée en concertation avec les acteurs du territoire, et qui repose sur des enquêtes et des observations de terrain a permis de caractériser et cartographier les différentes activités sportives, d'évaluer la connaissance des enjeux environnementaux et de la réglementation des sportifs et d'identifier les outils de sensibilisation attendus. Des cartes d'enjeux environnementaux et d'interactions avec les zones de pratique sportive ont été réalisées et serviront de base à la poursuite de la réflexion. Des outils de communication ont été proposés.

Les sportifs ont étroitement coopéré au projet. La mise en place de moyens de communication permet de limiter les conflits d'usages et donc d'éviter de recourir à des moyens plus contraignants comme la délimitation de zones interdites à la pratique par arrêtés préfectoraux ou municipaux. Les sportifs y trouvent donc un avantage.

Ce stage a permis de poursuivre les échanges entre naturalistes et sportifs et d'ébaucher des supports de communication qui seront finalisés et diffusés par l'association.

Bibliographie et Références

- ADASEA Vendée, 2002. Document d'objectifs du site « Marais breton, Baie de Bourgneuf, Ile de Noirmoutier et forêt de Monts » (ZSC). 11-32, 49-62, 73-82, 116.
- AMP, 2009. Référentiel pour la gestion dans les sites Natura 2000 en mer. Tome 1. Sports et loisirs en mer. 28-47
- AMP, 2011. Projet national. Aires Marines Protégées et sports de nature.
- ATEN, 2012. Sensibiliser et vulgariser dans les sites Natura 2000 et les espaces naturels : Supports et animations
- CDSNVendée, 2008. Charte pour l'organisation des manifestations sportives dans le milieu naturel.
- Debray, 2012. Etude de l'activité de pêche à pied récréative en Baie de Bourgneuf.
- DellaValle, 2009. Elaboration d'une Charte des activités nautiques pour les Traicts du Croisic.
- DRJSCS Pays de la Loire, 2010. Sports de nature. Repères & actions.
- DRDJS Picardie, 2009. Inventaire des sports de nature sur le littoral de Picardie.
- Dulac, LPO, 2004. Valorisation du comptage hivernal en Baie de Bourgneuf. Phase 1 : analyse des données de comptages. 22-57
- Dupe, LPO, 2013. Suivi de la nidification du Gravelot à collier interrompu. Site N2000 « Marais breton, Baie de Bourgneuf, Ile de Noirmoutier et forêt de Monts ».
- FDCVendée, LPO, 2010. Diagnostic écologique – Document d'objectifs du site « Marais breton, Baie de Bourgneuf, Ile de Noirmoutier et forêt de Monts ». Zone de Protection Spéciale. 3-102.
- FDCVendée, LPO, 2010. Document d'objectifs du site « Marais breton, Baie de Bourgneuf, Ile de Noirmoutier et forêt de Monts » (ZPS). 110 – 119.
- Horyniecki, 2009. Évaluation et gestion des impacts environnementaux des sports de nature, Etudes de cas. Kitesurf et végétation aquatique lagunaire.
- LeCorre, 2009. Le dérangement de l'avifaune sur les sites naturels protégés de Bretagne : état des lieux, enjeux et réflexions autour d'un outil d'étude des interactions hommes/oiseaux. 254-299, 349-430.
- LPO, 2011. Suivi de l'habitat des laisses de mer des plages de Saint-Jean-de-Monts. Résultats 2010.
- MEDDE, 2011. OrthoLittorale V2.
- Philippe, 2012. Comment concilier la pratique des sports de nature avec le respect de l'environnement ? L'exemple de l'organisation d'un biathlon sur la côte du Cap Fréhel
- PRNSN, 2008. Pour un développement maîtrisé des sports de nature : le PDESI et CDESI. Chapitre 2.
- Triplet et Al. 1998. La distance d'envol, un indicateur de dérangements : l'exemple de quelques espèces d'oiseaux en milieu estuarien. *Alauda*, 66 (3) : 199-206
- FFV, 2013. <http://www.ffvoile.fr/ffv/web/services/environnement.asp>
- FFVL, 2013. <http://federation.ffvl.fr/pages/environnement>
- FFCV. Le livret du pilote. <http://www.ffcv.org/view.php?node=67>
- FFCK, 2013. Archive de l'Environnement. <http://www.ffck.org/renseigner/index2.php3?page=savoir/patrimoine/site/category/environnement/>